

## ***EPCC et liberté pédagogique***

*André Antibi*

*Décembre 2015*

*Lors des débats qui suivent mes conférences, de nombreux professeurs souhaiteraient avoir des exemples de mise en pratique de l'EPCC dans leur discipline. On va voir pourquoi cette démarche, certes légitime, présente plus d'inconvénients que d'avantages.*

### ***Quelques rappels sur l'EPCC***

Le mode d'emploi du système EPCC est très concis. Il est disponible, par exemple, sur le site du Mouvement Contre La Constante Macabre (mclcm.fr).

Ce système, très facile à mettre en place, peut être mis en pratique immédiatement par les professeurs. Rappelons-en les points essentiels :

1-on doit tester l'aptitude d'un élève à restituer des questions (à l'identique), strictement conformes au programme officiel, étudiées et corrigées en classe, en lui communiquant au préalable une liste de révision (de longueur raisonnable),

2-on doit permettre à chaque élève qui le demande de bénéficier d'explications sur des points de la liste, avant le contrôle (c'est l'objet, par exemple, de la séance de questions-réponses),

3-le sujet doit être de longueur raisonnable (les meilleurs élèves doivent pouvoir terminer vingt minutes environ avant la fin pour une épreuve d'une heure), et la correction doit être effectuée avec le même niveau d'exigence que hors EPCC.

### ***Liberté pédagogique et respect de ces trois points***

Pour mettre en place l'EPCC, il convient de respecter scrupuleusement ces trois points, mais l'enseignant doit conserver sa liberté pédagogique, notamment pendant la phase d'apprentissage (qui représente environ les onze douzièmes du temps scolaire). La liste de révision dépend évidemment de la manière de chaque enseignant de présenter les notions du programme. Il n'est donc pas utile de proposer des exemples de listes de révision, d'autant moins utile d'ailleurs que les choix pédagogiques du professeur qui proposerait des exemples n'ont aucune raison d'être plus pertinents que d'autres choix.

*Un témoignage révélateur* : il s'agit d'une professeure d'anglais de collège qui s'est « lancée » avec succès dans l'EPCC grâce aux conseils d'un collègue d'histoire-géographie ; elle a apprécié de bien mieux garder sa liberté pédagogique qu'avec des conseils d'un autre professeur d'anglais.\*

*\* Remarque : bien-sûr, si le besoin s'en fait sentir, des échanges entre collègues d'une même discipline ou de disciplines différentes peuvent être utiles.*